Protocole d'accueil des TPS- Ecole de Chédigny

RPI Azay- Chédigny-Saint Quentin sur Indrois

Modalités d'inscription	Une rencontre avec les familles est organisée afin de proposer la visite de l'école et la présentation des spécificités de la préscolarisation des TPS (Toute Petite Section). Pour l'inscription définitive, la présentation du livret de famille et du carnet de santé est obligatoire.
Organisation pédagogique	-Les TPS sont accueillis dans une classe mixte (TPS-PS- et MS selon les effectifs). - Une ATSEM à temps plein est mise à disposition de la classe concernée. Un agent supplémentaire est présent en matinée seulement (temps de présence : 2h15). - En raison de la fatigabilité des enfants de cet âge, et du temps de présence du personnel attribué, les TPS sont accueillis le matin uniquement, ne mangent pas à la cantine, ne font pas la sieste à l'école, et ce, tout au long de l'année. Les familles doivent conserver un mode de garde complémentaire pour leur enfant. - Les TPS ne deviennent pas des PS en cours d'année. Leur scolarité en maternelle durera 4 ans.
Transport	Les TPS ne sont pas admis dans le bus de ramassage. Ils ne participent donc pas aux sorties scolaires nécessitant un déplacement en bus. Les parents sont informés par avance afin de prévoir un mode de garde pour toute sortie annoncée.
Conditions d'admission	Pour être admis, il faut avoir deux ans révolus à la rentrée de septembre, être à jour dans les vaccins, être apte à la vie en collectivité et être en voie d'acquisition de la propreté (contrôle des selles demandé). Selon les effectifs, le nombre des TPS accueillis est revu tous les ans, afin de garantir un accueil optimal et bienveillant.
Vie de la classe	Les doudous sont les bienvenus (les tétines un peu moins car elles freinent les échanges). Si l'enfant porte encore des couches, il faudra en fournir, ainsi qu'une serviette de toilette et des lingettes. Pour le bien être de l'enfant, il peut être envisagé de ne venir à l'école qu'une partie de la matinée, et d'aménager le temps de présence dans la semaine. Des échanges réguliers entre la famille et la directrice permettront d'adapter au mieux cette préscolarisation. Un enfant malade doit absolument rester à la maison.
Aménagement de la rentrée	La rentrée peut avoir lieu en septembre ou en janvier. Afin d'offrir des conditions d'accueil sereines indispensables à ces très jeunes enfants, chacune de ces rentrées sera décalée d'une semaine et échelonnée pour les TPS, en concertation avec la famille.
Engagement des familles	Les parents reconnaissent avoir pris connaissance des conditions d'accueil des TPS et s'engagent à les respecter pour l'enfant : ……, né(e) le…….. Fait le …… A…… Signature précédée de la notion « lu et approuvé » :